

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(2 février 1881)

Italie

Comme si l'Italie révolutionnaire n'était pas encore assez malade, elle est à la veille de s'incorporer un nouveau ferment de dissolution : le gouvernement du roi Humbert vient de déposer un projet de loi autorisant le divorce.

Lorsque Napoléon 1er envahit les États pontificaux, et voulut, au nom des principes de 89, y introduire son Code consacrant le divorce, Pie VII protesta hautement contre cette importation révolutionnaire.

Le cardinal Gabrielli, à la date du 19 mai 1808, s'élevait contre l'introduction de ce Code, le déclarait inacceptable, notamment parce qu'il établissait "en matière de mariage et de divorce" des principes contraires aux lois de l'Évangile et de l'Église. Et le Pape lui-même, le 5 février de la même année, s'était exprimé dans des termes identiques au sujet de cette partie du code Napoléon.

Aujourd'hui, comme l'observe l'"Unità cattolica", ce sont des ministres italiens qui, dans Rome même et sous les yeux du Pape, veulent introduire le divorce dans un pays catholique.

Mais les italiens restés fidèles à leur foi et à leurs traditions séculaires protestent avec énergie contre cet affront fait à leur patrie. De nombreuses pétitions dirigées contre le projet ministériel l'ont déjà précédé à la Chambre des députés et au Sénat. "Vous ne voudrez pas, disent les pétitionnaires, imprimer à l'Italie chrétienne ce stigmate de barbarie; vous ne permettrez pas qu'en enlevant au mariage son caractère indissoluble, on affaiblisse les liens de la famille, on compromette l'éducation des enfants, on sème la discorde au foyer domestique, on ruine enfin les bases de la société."

Étant donnée la composition des Chambres italiennes, il n'y a aucune illusion à se faire : le projet passera quand même. Ne faut-il pas que le programme révolutionnaire s'accomplisse, et que le mot fatidique de Victor-Emmanuel : "Andremo al fondo" passe de plus en plus dans les faits ?

France

La Chambre française achève de voter ce que les feuilles républicaines appellent avec une certaine emphase le "Code nouveau de la presse."

Telle qu'elle est sortie du laminoir législatif, cette loi ne contient plus qu'un petit nombre de dispositions restrictives.

Elle se donne un petit air de vertu en proscrivant les publications obscènes et la diffamation des personnes. C'est là toute la part faite à la morale publique.

Quant aux délits politiques, sont maintenant comme tels : 1. la provocation si elle est suivie d'effet ; 2. la provocation adressée à l'armée, même si elle n'est pas suivie d'effet ; 3. la fausse nouvelle ayant troublé la paix publique ; 4. les cris séditieux ; 5.

les outrages aux chefs d'État étrangers ou à leurs ambassadeurs.

La presse républicaine ne manque pas de vanter, à ce propos, la magnanimité d'un régime qui se refuse à lui-même une protection qu'il accorde généralement aux souverains étrangers.

C'est à tort, croyons-nous : il y a là, entre les mains d'une magistrature complaisante, telle qu'elle sortira des nominations à faire, un arsenal très suffisant pour protéger, au besoin, la République et les tristes sires en qui elle s'incarne.

Angleterre et Irlande

Nous avons sous les yeux le texte du bill de coercition que le gouvernement britannique vient d'introduire au Parlement pour combattre l'agitation irlandaise.

On comprend l'émoi que ce document, divulgué avant sa présentation régulière, a jeté dans le camp des amis de l'Irlande.

Il y a notamment une disposition qui donne au lord-lieutenant le droit d'arrêter et de retenir en prison toute personne soupçonnée d'avoir, "avant ou après" la promulgation de cette loi spéciale, contribué à troubler l'ordre public.

On voit que de telles dispositions ouvrent un champ très vaste à l'arbitraire. Les journaux libéraux eux-mêmes renoncent à défendre ces mesures, surtout dans leur portée rétroactive, et donnent à entendre qu'elles ne seront pas appliquées dans toute leur rigueur.

Les Irlandais ne s'y fient pas, et en ce point on ne saurait leur donner tort.

Douze meetings de protestation sont annoncés pour aujourd'hui à Londres même, et plusieurs groupes d'électeurs sont en instance auprès de leurs représentants à la Chambre des communes pour obtenir de ceux-ci un vote hostile au projet de loi.

A en juger par leur attitude au sein de la Chambre des communes, ces députés n'avaient pas besoin des encouragements, du dehors pour faire au bill dont il s'agit une opposition acharnée.

S'estimant dans le cas de légitime défense, ils mettent largement en pratique la tactique "obstructionniste", c'est-à-dire qu'ils soulèvent incidents sur incidents pour prolonger le débat et l'empêcher d'aboutir. Depuis plusieurs jours les discours se répètent, plus longs les uns que les autres, et ayant pour conclusion identique une proposition d'ajournement.

Chaque proposition nécessite un vote, et c'est autant de temps de gagné pour le groupe irlandais, qui recommence chaque jour le même jeu, et parvient ainsi à tenir la Législature en échec.

Mais c'est surtout dans la séance commencée hier que cette lutte a pris des proportions inédites, le gouvernement s'étant proposé d'en finir, et ayant pris ses mesures en conséquence : certains membres du cabinet devaient veiller, d'autres devaient venir le matin les relever ; les bancs irlandais sont restés bien garnis.

Le docteur Lyon Playfair, chairman, présidait.

Vers huit heures du matin, on discutait l'ajournement proposé par les Irlandais pour la troisième fois ; la majorité refuse, puis la discussion sur le bill Forster recommence, et ainsi de suite.

Hier, après-midi, cette lutte homérique durait encore, mais le gouvernement, représenté par M. Bright, commençait à perdre patience. De guerre las, il proposera sans doute à la Chambre de déroger par un vote de clôture à ses usages toujours scrupuleusement respectés jusqu'ici.

Autriche

La Chambre des députés autrichiens s'est occupée, dans sa séance du 28, des modifications à apporter à la loi électorale actuellement en vigueur en Autriche.

Deux propositions de loi sont déposées sur le bureau de la Chambre, l'une émanant de M. Lienbacher, de la droite, et visant à une forte extension du droit électoral, en ce sens qu'elle tend à conférer ce droit à tous ceux qui paient une somme de 5 florins de contributions, — l'autre provenant du député progressiste Schoenerer et tendant au suffrage universel.

Cette dernière proposition a été repoussée presque unanimement ; elle n'a réuni que 14 votes.

La proposition Lienbacher a été retirée ensuite, et remplacée par une proposition de la droite, tendant à une extension des droits électoraux pour le Reichsrath. La discussion en a été remise à une prochaine séance.

ESPAGNE

Les catholiques espagnols avaient envoyé à Mgr Freppel une adresse pour lui témoigner leur profond respect et leur profonde sympathie. L'éminent prélat a répondu à cette adresse ; nous extrayons de sa lettre le passage suivant :

"Viennent des temps meilleurs, et l'Espagne, appuyée sur ses glorieuses et fortes traditions, pourra encore étonner le monde par les ressources qu'elle possède dans son sein, et dont il ne dépend que d'elle de tirer parti pour sa propre grandeur et dans l'intérêt de la civilisation chrétienne."

"C'est le vœu que je forme de tout mon cœur, et avec d'autant plus de confiance que je vois les catholiques d'Espagne choisir la Religion comme le vrai terrain de la défense contre la Révolution, celui où tous les hommes de bonne volonté peuvent se rencontrer et se donner la main. Notre Seigneur le disait dans l'Évangile : "Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît." Assurément, je ne suis pas de ceux qui prêchent ou qui professent l'indifférence en matière politique : je la considère même comme une grave erreur. Non, il ne saurait être indifférent pour une nation d'avoir ou de n'avoir pas la forme de gouvernement et les institutions politiques ou civiles qui répondent le mieux à son histoire, à

son tempérament, à ses mœurs et à ses intérêts. Non, les questions de droit et de justice ne sauraient être sans portée, pas plus dans l'ordre politique que dans l'ordre social. Non, une révolution n'est pas légitime par cela seul qu'elle a pour elle le succès.

"Mais quelle que puisse être l'importance de ces questions particulières à chaque État, et dont il convient de laisser l'appréciation à ceux qu'elles concernent, il en est une autre plus vaste, plus générale, et qui domine tout le reste : c'est la question religieuse. On peut se diviser sur des matières qui n'échappent pas aux contradictions humaines : divisions toujours regrettables, funestes même ; mais rien n'est perdu pour l'avenir d'un pays, du moment que ses enfants dispersés par ailleurs se rallient autour du drapeau de la foi. Sous l'influence d'une doctrine qui a des lumières pour tous les hommes de bonne volonté, les préjugés tombent d'eux-mêmes ; la notion du droit s'affermi ; l'idée de la justice apparaît plus nette et plus précise ; ce qui paraissait impossible devient facile. Tant est grande la puissance de la religion pour rapprocher les esprits et unir les cœurs !"

"C'est un fait incontestable que, dans cette deuxième moitié du dix-neuvième siècle, la question religieuse a pris une importance à laquelle ne s'attendaient pas ceux-là même qui aimaient à la placer en première ligne : elle prime tout, elle est au fond de tout. Parlement, congrès scientifiques, réunions populaires, il n'est pas d'assemblée où elle ne figure à l'ordre du jour : et la presse, soit quotidienne, soit périodique, n'a pas de matière qu'elle traite avec plus de complaisance ni avec autant de liberté. C'est l'honneur la Religion catholique, et une preuve irréfragable de sa divinité, qu'elle mette ainsi en mouvement tout ce qui manie la plume ou la parole d'un bout du monde à l'autre. Partie du protestantisme et de la révolution française, une vaste conspiration s'est formée contre l'Église, ses dogmes et ses institutions."

"La Franc-Maçonnerie, l'Internationale et les sociétés secrètes en sont les agents les plus actifs, et, soit faiblesse, soit imprévoyance, la plupart des gouvernements y prêtent la main, sans se douter du sort qu'il se prépare à eux-mêmes."

"Dans l'Amérique et dans l'Europe, en Espagne comme en France, le mot d'ordre est le même partout. Chasser Dieu et son Christ de l'État, de l'école, de la famille, pour les reléguer au fond de la conscience individuelle, sauf à venir les forcer dans ce dernier retranchement par la séduction, par la menace, par l'éloignement de tout emploi, de toute fonction publique : voilà le système élaboré dans les Loges maçonniques et qui, appliqué jour par jour avec autant d'habileté que de persévérance, devra, dans la pensée de ses auteurs, amener l'apostasie des nations chrétiennes."

"Non provalent. " Ils ne prévaudront pas. " Nous le savons, nous

en avons pour garant la parole divine. Mais que de ruines causées par tant d'assauts livrés aux consciences chrétiennes ! Et pour empêcher le mal de s'étendre, ne faut-il pas que tous les catholiques d'un même pays s'unissent étroitement sur le terrain de la Religion, quelles que puissent être d'ailleurs leurs divergences d'opinion sur d'autres points ; qu'ils travaillent de concert au triomphe de la foi, par l'exemple, par la parole, par l'action, au Parlement comme dans la presse, à la veille des élections comme le jour de scrutin ? La victoire n'est qu'à ce prix ; et cette victoire est facile quand c'est la charité fraternelle qui la prépare ; car les catholiques ont pour eux le nombre, l'intelligence, l'énergie des convictions, et ce qui vaut infiniment mieux, la grâce de Dieu et la vérité."

La nouvelle Supérieure générale

On lit dans les *Annales religieuses* d'Orléans :

La sœur Derieux, qui vient d'être élue supérieure générale des Filles de la Charité, pour le monde entier, appartient à l'une des plus honorables familles de Cambrai.

Elle avait une sœur, nommée Prudence, qui mourut Fille de la Charité, en 1868, à Niemi-l'Espoir, près Poitiers, où elle fut supérieure pendant neuf ans.

Se sentant appelées toutes deux à se consacrer à Dieu pour le soulagement des pauvres, elles préféraient dès leur jeune âge à leur sublime vocation par des actes de dévouement et des prodiges de charité dont le souvenir est resté vivant.

Avesnes-lez-Aubert, où est le berceau de leur famille, et l'Wy, où la supérieure passa presque toute sa jeunesse, ont vu aux deux sœurs une juste et profonde reconnaissance.

On se raconte encore avec émotion, à Avesnes-lez-Aubert, la tendre simplicité avec laquelle Mlle Prudence Derieux faisait la visite de ses pauvres et de ses malades.

Suivie de son domestique, qui ne peut parler de son ancienne maîtresse sans verser des larmes, elle se rendait dans les réduits où se trouvait quelque malade, et, tout en l'égayant par une conversation enjouée, elle renouvelait son linge, remplaçait ses draps vieux et usés par des draps bien propres qu'elle avait apportés, et quand le malade paraissait radieux dans son lit, elle l'embrassait et disparaissait.

Quant à la nouvelle supérieure générale, c'est chez sa grand-mère, à l'Wy, qu'elle exerça son dévouement et sa charité.

Sa maison était le rendez-vous des pauvres des environs, ils y entraient sans gêne, s'y installaient de même, et Mlle Agnès, comme ils disaient, allait de l'un à l'autre, distribuant à chacun le pain de l'âme et du corps.

La grand-mère, quoique généreuse elle-même, se plaignait bien quelquefois de se voir envahie ; mais Agnès la caressait et la grand-mère se taisait.

Le dimanche pourtant la maison

était libre, elle-même rendait poliment à ses pauvres les visites qu'elle en avait reçues ; c'était pour leur servir à domicile un dîner plus abondant, le dîner du dimanche.

Devenue sœur de charité, Mlle Derieux dota Avesnes-lez-Aubert d'une maison d'école où elle instaurait des religieuses ; elle continua néanmoins de prodiguer aux pauvres ses anciens bienfaits, et actuellement encore bon nombre d'entre eux, abondamment pourvus de linge et de vêtement, doivent bénir une main cachée qui n'est autre que la main de la supérieure générale des Sœurs de la Charité.

Science et Industrie

On lit dans la revue des sciences du *Journal des Débats* :

"Signalons sommairement un appareil très curieux, mais dont le fonctionnement paraît de prime abord invraisemblable ; nous voulons parler du *disque-scie* de Reese, décrit dernièrement dans l'*Engineer*."

On connaît ces disques minces circulaires en fer doux, animés d'une grande vitesse de rotation ; il suffit d'approcher une barre de fer et même d'acier du disque en mouvement pour que l'outil pénètre la barre et la coupe.

Cette scie, inventée en Amérique il y a quelques années, s'est vite répandue dans l'industrie ; on l'emploie notamment pour affranchir les bouts de rails d'acier. Le rail est scié net à son extrémité en deux ou trois minutes. Les molécules du disque, animées d'une grande vitesse, pénètrent les molécules du métal à la façon d'un projectile, les séparent, et déterminent forcément leur rupture.

Le phénomène est déjà singulier, mais voici qui l'est bien davantage. M. Reese (de Pittsburg (Diamond street) emploie un disque analogue qui coupe l'acier sans qu'il y ait le moindre contact entre le disque et le métal.

Le disque tourne, la barre à couper tourne aussi parallèlement et dans le même sens, à quelques millimètres de distance ; il se forme une entaille qui grandit vite et la barre se rompt.

"Le disque coupeur est horizontal ; son mouvement de rotation est de 230 tours à la minute ; il est épais de 5 millimètres, et son diamètre est de 1m10. La vitesse à la circonférence est par conséquent de 800 mètres à la minute."

En face, à 3 millimètres environ, on fait tourner la pièce à découper avec une vitesse sensiblement égale ; elle est entaillée sans contact, et on la rapproche sans cesse pour la maintenir à faible distance du disque tournant.

Selon l'inventeur, M. Reese, le métal fond en quelque sorte et tombe en gouttelettes sur le sol, et cependant la température du disque ne s'élève pas énormément ; seule la barre est sensiblement échauffée ; quant aux gouttelettes, on peut les ramasser sans qu'elles brûlent la main.

M. Reese pense que les molécules d'air violemment chassées par le disque sur le métal s'échauffent et le

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

3 Mars 1881.—No 76

LE PARDON DU MOINE

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite).

Aucun d'eux n'osant arracher la lame du poignard de la plaie, en attendant le chirurgien il fallut placer Lello la face tournée du côté des coussins.

Le misérable se plaignait sourdement, et ses souffrances devaient être horribles.

—Préparons un lit, dit Miguel.

Tote allait soulever la moustiquaine enveloppant la couche du jeune artiste, quand celui-ci arrêta vivement le bras de son serviteur :

—Pas là ! pas là ! dit-il, en face.

Un lit portatif fut rapidement roulé en face de celui de Miguel, puis on y étendit Lello.

—Maintenant, Tote, frappe à la porte du docteur, éveille-le, amène-le. Pendant ce temps, je préparerai les objets nécessaires au pansement... Dès que le médecin aura franchi le

seuil de la porte, occupe-toi de satisfaire le vœu suprême du malheureux et trouve un moine, un prêtre qui veuille bien venir recueillir sa confession...

—Je cours, senor Miguel, je cours. Le jeune peintre se rapprocha de la couche provisoire du blessé.

Son regard couvrait Lello avec une fixité étrange.

—Providence ! murmura-t-il d'une voix faible comme un souffle. Il faut que cette homme vienne tomber en face de cet maison, il faut qu'il franchisse à l'agonie le seuil dont il fut chassé, et où il entra pour semer la mort... Mon Dieu ! envoie-lui le repenti du mal qu'il a fait, et que la vérité s'échappe de ses lèvres.

Après avoir un moment contemplé le corps inerte, Miguel prépara des bandes de toile, de la charpie, une eau aromatisée dont il connaissait l'effet bienfaisant, une compresse pour en couvrir la charpie destinée à remplir la plaie profonde, puis il attendit avec impatience l'arrivée du médecin.

Celui-ci ne se fit pas attendre, et Miguel entendit son pas dans l'escalier au moment où il terminait ses préparatifs.

Sans parler, l'artiste l'emmena devant le blessé.

—Où l'avez-vous trouvé ? demanda le docteur.

—Dans la rue.

—Vous le connaissez ?

—Oui, répondit Miguel d'une voix contenue.

—Mon cher enfant, vous avez agi avec prudence en laissant le poignard dans la plaie... Une hémorragie me semble inévitable... J'espère la conjurer, cependant...

Le médecin appuya son genou sur les matelas du lit de Miguel, et d'un rapide mouvement il arracha l'arme de la blessure.

Lello poussa un cri déchirant.

—Une terrible lame, dit le docteur en forme de flamme, mauvaise plaie à soigner... Pourvu que le poignard ne soit pas empoisonné ! Il s'agit de débarrasser ce malheureux... Lui enlever ses vêtements serait impossible coupons-les avec les ciseaux, ce sera plus vite fait...

Les chausses, le pourpoint de Lello tombèrent rapidement, et quand le buste fut à découvert le docteur put laver, puis panser la blessure. Il fallut croiser des ligatures sur la poitrine de l'italien afin de maintenir le pansement. Quand il fut terminé, Miguel tendit à Lello un verre de vin de Madère, et le blessé se sentit reconforté.

—Ne vous couchez ni sur le dos, lui dit le docteur, ni sur la poitrine ; restez sur le côté, évitez tout mouvement brusque pouvant entraîner une perte de sang.

—Je suis perdu ? demanda Lello.

—Perdu, répondit le médecin.

Les dents du blessé se heurtèrent avec bruit.

—Rien à faire jusqu'à demain, mon ami, ajouta le docteur en s'adressant à Miguel.

—En cas d'accident imprévu ?...

—Vous m'enverrez chercher.

Le médecin pressa la main du jeune homme.

—Vous m'avez une fois de plus prouvé que vous avez du cœur.

Le docteur sortit et l'artiste remonta dans l'appartement.

Afin de ménager les yeux du blessé, qu'il était fatigué une vive lumière, Miguel avait reculé la lampe. Un demi-jour très faible régnait dans la chambre. Pendant le pansement, Miguel, pour éviter d'être reconnu par Lello, avait eu soin de se tenir le plus possible en arrière. Le misérable ne se doutait donc nullement qu'il devait les soins généreux dont il était l'objet à un homme avec lequel il avait croisé l'épée quelques années auparavant.

Par une habitude commune à ceux qui souffrent, Lello gardait du reste les yeux fermés presque constamment. Il semble, quand les objets extérieurs ne frappent plus notre vue, que nous nous recueillons davantage en nous-mêmes, et Lello pensait à cette heure terrible où, pour lui, allaient se dévoiler les insondables mystères de l'éternité vengeresse.

Il se revit tout enfant à Rome, violent, tapageur, dur avec sa mère, qui

était un ange, et fréquentant des enfants de son âge dont la plus grande joie était de battre un être inoffensif ou d'insulter un vieillard... Il se rappelait, oh ! comme il se rappelait, à cette heure, la mère trop faible qui l'avait réprimandé avec douceur quand il eût fallu employer la verge pour le dompter... Hélas ! elle avait durement expié cette faute, dont la source était dans sa bonté même...

Un jour, pour arracher de l'argent à la malheureuse femme que Lello réduisait progressivement à la misère, le misérable leva la main sur elle, et, comme elle ne céda pas encore, il la frappa...

Elle ne cria point, elle n'appela point au secours, elle n'étendit pas même la main pour maudire, mais Lello s'enfuit, et ne la revit jamais... A vingt ans, il était à Naples, achevant de corrompre sa jeunesse dans les tripots et les mauvais lieux ; puis il s'attacha à Ribeira avec une facilité prouvant une perversion déjà grande... Dieu seul savait la vérité sur le drame dont le Dominicain avait été la victime...

Mais comme certains animaux que la vue du sang irrite, que la couleur rouge affole, Lello Lelli se sentit vite disposé pour la lutte et pour le crime. Toute chose lui sembla bonne, pourvu qu'elle lui rapportât des profits. Il eut un tarif pour chacun des actes coupables de sa vie : tant pour tuer un adversaire en duel, tant pour dé-

barrasser un homme de son mortel ennemi, tant pour ruiner une réputation. Quand il avait assez joué de l'épée ou de la dague dans une ville, il allait dans une autre y continuer la série de ses méfaits. A l'instinct où il repassa cette phase de sa vie, Lello fut pris d'une si profonde horreur de lui-même qu'il poussa un cri d'angoisse...

Miguel s'approcha de son lit. Lello avait toujours les yeux clos ; il regardait en dedans de lui-même. Ses souvenirs le transportèrent à Madrid, une ville étrangère pour lui, un théâtre neuf pour le spadassin et pour le joueur.

Il se souvint de l'accueil bienveillant d'Alonzo Cano, de la vie facile qu'il menait dans l'atelier, au milieu de jeunes hommes intelligents ; cette fois, il était facile au coupable de se repentir, au maudit de se racheter. La vertu et la joie semblaient l'atmosphère de cette maison. Un moment, son âme en fut comme imprégnée ; mais le mal avait trop gangrené ce cœur pour que la guérison devint facile ; la haine ne tarda pas à corrompre les germes nouveaux éclos dans la pensée de Lello Lelli.

Il lui sembla que subitement il se trouvait dans l'atelier d'Alonzo, croissant le fer avec Miguel, ce Miguel à qui il devait d'avoir été chassé !

(A suivre.)

fondent. La barre serait donc découpée par le choc brûlant des particules gazeuses.

Le phénomène demande à être repris de très près pour être convenablement expliqué; quoi qu'il en soit, il est assez remarquable au point de vue scientifique pour attirer toute l'attention des ingénieurs et des physiciens.

Certes, c'est la première fois que l'on voit une scie découper l'acier à distance, et l'appareil de M. Reese a tout l'attrait de la nouveauté.

SOMMAIRE

Revue générale.
Allemagne.
La nouvelle supérieure générale.
Science et industrie.
Féculon : — Le pardon du moine [A suivre].
Mgr Charles-Félix Cazeau.
Listes des membres du clergé qui ont assisté aux funérailles de Mgr Cazeau.
Echos d'Ottawa.
Bellechasse.
Nouvelles religieuses.
Nouvelles de la colonisation.
Europe.
Amérique.
Petites nouvelles.

ANNUANCES NOUVELLES.

Trois pour cent d'intérêt.—E. C. Barrow.
Une double porte en fer à l'épreuve du feu.—M. P. Whitty.

CANADA

QUEBEC, 3 MARS 1881

Mgr Charles-Félix Cazeau

L'Eglise du Canada vient de perdre un de ses prélats les plus distingués, la société un de ses membres les plus utiles, une foule de familles un protecteur et un bienfaiteur.

Il n'y a guère plus d'un an que la ville de Québec, et l'on peut dire tout le diocèse, célébraient avec bonheur le cinquantième anniversaire du sacerdoce de Mgr Cazeau. La presse a été remplie du récit des fêtes touchantes qui pendant une quinzaine exprimèrent la joie et les sympathies de toutes nos populations.

Déjà immédiatement après ces pieuses réjouissances l'excellent et vénérable prélat avait failli être enlevé à sa famille et à ses nombreux amis. Son retour à la santé les avait remplis de joie, et l'on eût dit que depuis ce temps, il s'occupait surtout à les rassurer, car jamais il n'avait manifesté les belles qualités de son caractère avec plus de charme, jamais sa conversation n'avait été plus aimable ni plus enjouée, jamais sa sollicitude, son affection si tendre pour ceux qui l'entouraient n'avaient été plus remarquables que pendant les derniers mois de son existence.

Il y a à peine un mois qu'il allait bénir à Montréal le mariage d'une de ses petites nièces, et, comme s'il eût prévu sa fin prochaine, il s'empresait de faire visite à plusieurs communautés religieuses et à plusieurs familles qui lui étaient chères.

Cependant il paraissait depuis son retour encore plein de vigueur, rien ne pouvait faire supposer qu'il allait succomber si promptement, et dimanche, le 20 février, au Bon-Pasteur, il passait toute la journée dans l'exercice le plus laborieux de son ministère et faisait une instruction sur sa vertu de prédilection : la charité.

Lundi matin, il tombait frappé de la cruelle attaque qui devait résister à tous les secours de l'art, aux soins les plus diligents et les plus affectueux; jeudi, en présence de Mgr l'Archevêque, trop ému pour les lui administrer lui-même, il recevait de Mgr de Chicoutimi les derniers sacrements, et samedi, à une heure du matin, il terminait doucement et au milieu des marques de la plus vive pitié, une des plus belles et des plus utiles carrières.

Depuis 1825, époque où il fut appelé comme sous-secrétaire auprès du grand Evêque Plessis, Mgr Cazeau a été intimement lié à l'administration de ce diocèse, sous six évêques consécutifs, Mgrs Plessis, Panet, Signay, Turgeon, Baillargeon et Taschereau. Il a été l'écritain habile et discret, le conseiller sage et charitable, le négociateur prudent et heureux, à qui revient une très large part du bien qui s'est opéré au Canada pour la plus grande gloire de la religion et le plus grand bonheur des peuples. Il a vu se former tous ces nouveaux diocèses, s'élever presque tous ces collèges, toutes ces communautés religieuses qui ornent la vaste étendue de la confédération canadienne, il a vu se développer les rapports, si gênés, si incertains dans le principe, de l'Eglise avec l'état, il a vu s'étendre notre organisation paroissiale, notre système d'éducation, sous une législation souvent renouvelée; et de tout cela il eût certainement pu dire si sa modestie ne l'en eût empêché : *quorum pars magna fuit*.

Ses rapports intimes avec tous nos

hommes publics, l'amitié même très étroite qui le liait avec un grand nombre d'entre eux, les Morin, les Caron, les Parent, les Bédard, les Cartier ont servi plus d'une fois les intérêts de l'Eglise et ceux de la société. Que de difficultés ont été écartées par son esprit conciliant, par son tact exquis, par sa profonde connaissance des hommes et des choses. Certes il avait beaucoup lu, beaucoup étudié, mais il avait mieux que la science, il avait l'initiative. Il avait ces mouvements généreux du cœur, ces vives et sereines clartés d'une âme pure et élevée, qui sont des guides si infaillibles dans les circonstances difficiles. Fidèle jusqu'au dévouement et à l'abnégation envers ses amis, charitable et bienveillant envers ses adversaires, — je ne dis pas ses ennemis, car il est douteux qu'il en ait jamais, — il marchait dans la vie, soutenu d'un côté par le devoir dont il fut l'esclave peut-être même le martyr, de l'autre par l'amitié, par la charité. Nul ne pratiqua si bien ce conseil que redisait sans cesse l'ami privilégié du Sauveur : *Mes petits enfants aimez-vous les uns les autres.*

La vie publique de Mgr Cazeau — il serait bien étonné de m'entendre parler ainsi — fait déjà partie de l'histoire, et si un journaliste protestant, dans un accès de mauvaise humeur, l'a appelé le cardinal Antonelli du Canada, nul du moins ne contestera sa large part d'influence dans la direction de nos affaires. Nul non plus n'osera mettre en doute la vivacité de son patriotisme, la sincérité de toutes ses démarches, la fermeté de ses convictions.

Quatre fois administrateur du diocèse, et toujours l'ami et le conseiller de nos évêques, il a depuis sa première jeunesse partagé dans une mesure toujours croissante le lourd fardeau de l'épiscopat. Mgr Plessis avait discerné, et au collège de St-Roch et dans celui de Nicolet (deux maisons qui lui étaient bien chères) les talents et les aptitudes précieuses du pieux et aimable écolier, et lorsqu'il lui fut présenté pour son entrée au Grand séminaire, il l'attacha à sa personne comme sous-secrétaire, avant même qu'il eût revêtu l'habit ecclésiastique.

Quelle longue et heureuse expérience que celle acquise pendant ces cinquante-six années passées dans la compagnie des hommes les plus marquants du clergé et de la société! Quelle prodigieuse quantité de travaux et de démarches accomplis toujours avec zèle, avec discernement, sereinement!

Malgré sa tâche de plus en plus laborieuse, malgré ses fonctions si difficiles, il se consacra avec zèle à l'exercice du ministère sacerdotal dont il prenait une large part, et il se dévoua toujours à quelque œuvre spéciale et surrogatoire que son immense activité conduisait à bonne fin. De 1830 à 1849, il fut le chapelain de la Congrégation des hommes à Québec, tâche qu'il cumulait avec celle de secrétaire du diocèse.

Nommé vicaire-général en 1850, il ajouta à cette charge, dès l'année 1856, celle de la direction de l'Asile du Bon-Pasteur, à la fondation duquel il avait grandement contribué et qui depuis ce temps a été son œuvre de prédilection.

Dans l'intervalle (1847) une grande calamité publique avait fait surgir pour lui une œuvre bien chère à son cœur et lui avait donné une famille nombreuse. L'émigration irlandaise était décimée sur nos rives par l'épidémie qu'elle apportait avec elle. Dans le diocèse de Québec seulement — sans compter ceux de Montréal et du Haut-Canada — pas moins de 42 prêtres se dévouèrent à administrer les secours spirituels à ces malheureux, soit à la quarantaine soit à l'Hôpital de Marine; un grand nombre contractèrent la contagion et cinq succombèrent. Mgr Cazeau se distingua alors par son zèle à secourir les nombreux orphelins laissés sans ressources sous un ciel étranger. Il fut avec d'autres prêtres zélés une seconde providence. Il s'occupa activement à les placer, en adopta pour ainsi dire lui-même un grand nombre auxquels il resta d'autant plus attaché qu'il avait ce faible des âmes délicates d'aimer de plus en plus ses protégés, et cela en proportion des bienfaits qu'il leur avait prodigués.

Il a suivi tous ces enfants adoptifs, comme il aimait à les appeler, dans toutes leurs carrières diverses, et Dieu seul connaît les efforts qu'il a faits, les démarches auxquelles il s'est assujéti, les sacrifices qu'il s'est imposés pour leur venir en aide. Le trait suivant, que je traduis de la partie anglaise de la brochure publiée au sujet du jubilé sacerdotal de Mgr Cazeau, est un exemple entre mille de sa sollicitude constante pour ses protégés.

Lorsque la conversation se portait, dit l'écrivain qui paraît avoir été dans l'intimité du prélat, sur les événements de 1847, qui pourrait oublier avec quel orgueil et quelle tendresse paternelle, il nommait l'un après l'autre ses enfants adoptifs? Ce petit garçon est maintenant un prêtre, disait-il, cette jeune fille est maintenant une religieuse, ceux-ci sont des pères ou des mères de familles, de bonnes familles craignant Dieu et pratiquant

la vertu! Un incident qui s'est produit il y a peu de temps, mais qui n'est qu'un trait entre mille est si caractéristique que nous ne pouvons résister au plaisir de le raconter.

La petite Hélène, comme beaucoup d'autres de ses protégés, avait suivi ses conseils évangéliques; elle était entrée en religion. Dans un de nos tristes hivers, la pauvre enfant était étendue sur son lit de douleur, à Lachine, lorsqu'elle exprima le désir de voir encore une fois son bienfaiteur. En apprenant cette nouvelle, Mgr Cazeau partit de suite malgré son âge, la distance et la rigueur de la saison afin de se rendre à la demande de la pauvre petite sœur de Ste-Anne: tout commentaire est inutile.

Dans le voyage qu'il fit à Montréal, il y a si peu de temps, le vénérable prélat eut le plaisir de visiter une de ses protégées, religieuse au couvent de la Congrégation, et ce ne fut pas là une des moindres joies de cette courte promenade si voisine de sa dernière heure.

Indépendamment de cette famille recueillie à l'époque de la grande épidémie de 1847, le saint prélat avait encore dans toutes les classes de la société des obligés, des protégés qu'il n'abandonnait jamais dans leurs malheurs, ne tenant compte même de leurs fautes que pour les aimer davantage et tâcher de les retirer des embarras où elles auraient pu les mettre. Son influence, ses relations sociales étaient constamment exploitées au profit de sa charité et de sa bienveillance, et s'il était l'ami et le commensal des grands de ce monde, il était encore plus l'ami et le protecteur des pauvres et des déshérités.

Un cœur ainsi fait devait compatir surtout à la plus terrible des infortunes humaines, et s'empêcher de la plus belle des œuvres de charité, la réhabilitation des femmes déçues. Aussi l'œuvre du Bon Pasteur fut-elle comme je l'ai dit plus haut, son œuvre de prédilection. Peut-être n'a-t-il jamais éprouvé une plus grande jouissance littéraire qu'en lisant l'admirable sermon, prêché à Ottawa par le regretté Mgr Conroy, sur cette sainte et miséricordieuse institution. Les pensées vraiment chrétiennes, les sentiments à la fois délicats et sublimes si bien exprimés par l'illustre délégué du Saint-Siège, étaient bien les pensées et les sentiments de Mgr Cazeau; car pendant vingt-cinq ans il a travaillé à les faire valoir et à les inspirer aux autres.

La maison du Bon Pasteur a été fondée en 1850 par M^{de} veuve F. X. Roy, qui cette année, réunit autour d'elle quelques femmes pieuses dévouées à cette œuvre de rédemption. "La Communauté proprement dite fut fondée en 1856; le R. P. Saché S. J. en avait été le premier directeur, puis l'éminent écrivain à qui nous devons une si belle *Histoire du Canada* (M. l'abbé Ferland), en fut le chapelain jusqu'au moment où il fut remplacé par Mgr Cazeau.

Depuis cette époque le Bon Pasteur a pris de grands développements, et d'autres œuvres se sont ajoutées à l'œuvre première et principale.

La maison où la communauté fut d'abord constituée n'est plus maintenant qu'une petite partie du vaste édifice. C'est là que se trouvent les appartements du chapelain. Une chapelle a été construite: un édifice a été élevé pour l'Ecole de Réforme que le gouvernement a confiée aux Sœurs dans l'année 1869; une école élémentaire et plus tard une école académique ont été ajoutées à l'établissement; enfin pas moins de dix couvents ont été établis dans les paroisses du diocèse où l'enseignement est donné par les Sœurs du Bon Pasteur.

Autant le zèle prélat avait été heureux et fier de tous ces progrès, autant il fut effrayé et consterné lorsqu'en 1876, un de ces terribles incendies qui ont si souvent ravagé notre ville, faillit détruire les grands édifices élevés au prix de tant de labeurs. Le faubourg St-Louis n'était déjà qu'une masse de feu, et les flammes allaient envahir le couvent du Bon Pasteur. "Ah! dit lui-même, en ce moment j'ai senti mon cœur se briser, et j'allais m'éloigner car je sentais que mes forces me quittaient, mais pouvais-je abandonner ma famille religieuse? Je suis donc revenu vers mes enfants." Il fut le premier et l'un des plus courageux parmi ceux qui au péril de leurs jours cherchèrent à arrêter les progrès de l'incendie. "Un pauvre homme, un de ses orphelins de 1847" qui n'avait cru pouvoir mieux prouver sa reconnaissance qu'en travaillant aussi lui à sauver l'édifice, et qui s'était brûlé assez sérieusement, fut pendant quelque temps sous ses soins.

Ce fut dans cet asile chéri que commencèrent, comme on le sait, les fêtes de ses noces d'or, ce furent les bonnes religieuses qui en préparèrent et imprimèrent elles-mêmes le compte-rendu, c'est à l'une d'elles que l'on doit un des meilleurs portraits en pied de cet homme vraiment bon et grand dans sa simplicité et son humilité, c'est là qu'il est mort entouré de tous les secours de la religion, des soins les plus habiles et les plus affectueux; c'est là qu'il a voulu reposer au milieu des servantes de Dieu

et des pauvres créatures rachetées par leurs sacrifices.

La veille du jour où il fut frappé par la maladie qui le ravit à tant et de si saintes affections, il disait dans la conversation à un de ses amis: "Il me semble que je dormirais bien dans le cimetière du Bon-Pasteur." On ignorait alors qu'il eût demandé comme une faveur dans ses dernières volontés. Ce trait d'humilité chrétienne rappelle celui de M. de Salfray de Méry, gouverneur de la Nouvelle France sous la domination française, qui demanda à être inhumé dans le cimetière des pauvres de l'hôtel-Dieu.

Les honneurs qui depuis quelques années semblaient le rechercher autant qu'il les avait fuis, les touchantes démonstrations de l'année dernière inquiétaient sa conscience timorée encore malgré sa grande expérience de la vie, et il se les reprochait comme des fautes. S'il les avait acceptées, c'était surtout pour ne pas blesser ceux qui les lui offraient ni contrarier ses amis. "J'ai été bien confus, disait-il au sujet de son jubilé sacerdotal, de tous ces honneurs. Ah! si l'on connaissait mon mérite aux yeux de Dieu, on ne m'accorderait pas tant d'éloges."

Appelé par le Souverain Pontife Pie IX à la dignité de Prélat domestique (1875) il avait droit au titre d'Excellence et à des armes; nommé chanoine honoraire de la célèbre cathédrale d'Aquinia, honneur qui lui fut conféré par son ami, Mgr Persico, il avait droit à la mitre et à d'autres insignes; de tout cela il ne voulait accepter que l'écusson qui lui fut pour ainsi dire imposé par ses amis. Sa devise: "Recte et misericorditer" peignait l'homme mieux que tout ce que je pourrais dire. Jamais on ne fut à la fois plus juste et plus miséricordieux.

Dans ses derniers moments quelque un à qui il s'informait d'une affaire importante, car il avait par intervalles toute sa lucidité, voire toute sa sérénité d'esprit, et qui lui dit: "Monseigneur, je ferai comme vous feriez vous-même, je serai du côté de la miséricorde," reçut cette réponse: "C'est très bien, mon cher, si vous le pouvez, mais il faut aussi la justice."

Les bornes de cette notice nécrologique ne permettent pas de rappeler tous les traits d'honneur de sa vie, ni même toutes les actions importantes; mais je ne saurais terminer sans mentionner la part qu'il a prise dans les démarches qui furent faites pour venir au secours des malheureux, lors de toutes les terribles catastrophes, épidémies ou incendies qui, à tant de reprises, désolèrent notre ville vœue, il semble, à toutes les épreuves, et le courage qu'il montra lorsque dans une émeute, à la suite d'une élection, il se rendit au milieu des combattants dont plusieurs étaient déjà gravement blessés, l'un d'eux même mortellement.

Il convient aussi de parler de son amour pour sa famille, pour sa vieille mère dont il était pour bien dire le *Benjamin* — elle avait cinquante ans lorsqu'il vint au monde, la veille de Noël 1807 — et deux ans plus tard elle restait veuve avec plusieurs enfants; pour ses dignes sœurs dont une a la douleur de lui survivre, pour son frère, homme vénérable qui s'était voué à la carrière de l'enseignement laïque encore plus ingrate alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, pour ses neveux et ses nièces, pour ses nombreux parents qu'il aimait toujours à nommer: car sans avoir jamais pu être accusé de népotisme, il tenait un juste compte des relations de parenté comme de toutes les autres relations sociales.

Comment aussi ne point rappeler sa conversation si gaie, si spirituelle, si charmante, sa parole si gracieuse, si onctueuse dans la prédication, et dans ses allocutions si fréquentes dans les réunions, les concours littéraires, les séances académiques, allocations toujours si heureuses et si bien accueillies? C'était presque chez lui une spécialité!

Comment aussi ne rien dire de sa correspondance si active, si enjouée, si pleine de grâce et de bienveillance, véritable modèle du genre épistolaire dans ce qu'il a de plus naturel et plus expansif? Comment enfin ne point mentionner cette intimité, cette aisance parfaite qui l'accompagnaient dans les salons des grands et qui ne ne l'abandonnait ni dans les réduits de l'indigent, ni dans le cachot du prisonnier? Comment enfin ne rien dire de cette ampleur d'esprit et de manières, de cette véritable jeunesse d'esprit et de cœur qui nous avait fait espérer à tous qu'il nous survivrait comme il avait survécu à la plupart de ses contemporains.

Les membres du clergé, les dignitaires pour qui il a toujours fait preuve du plus grand respect, même lorsqu'ils avaient été ses élèves, les jeunes lévites qu'il traitait avec une aménité plutôt fraternelle que paternelle, les grands qu'il savait à la fois charmer et édifier, les pauvres qu'il avait secourus et consolés, les hommes graves et savants qui savaient l'apprécier, les petits enfants qu'il laissait si facilement s'approcher de lui, les Canadiens-Français qu'il a tant aimés et dont il a été un

des types les plus remarquables, les Irlandais catholiques dont il s'était fait le patron et le protecteur tout particulier, les protestants qu'il avait toujours traités avec tant d'égards et de charité et dont il avait su s'acquiescer l'estime, tout le monde dans notre pays et beaucoup d'hommes distingués à l'étranger, regretteront longtemps Mgr Cazeau, et tous diront d'un commun accord: *pertransit benefaciendo*.

Dans l'humble cimetière du Bon Pasteur, dort maintenant du long sommeil un des hommes les plus vigilants, les plus intelligents, les plus aimables et les plus dignes que Québec ait jamais possédés. Prions pour lui qui nous a tant aimés, ou plutôt prions-le pour nous! P. C. Québec 1er mars 1881.

LISTE

des membres du clergé présents aux funérailles de Mgr Cazeau.

Du Diocèse de Montréal. — M. C. M. chanoine Lesage, les RR. PP. H. Hudon, supérieur des Jésuites, L. C. Saché, S. J., MM. V. Rousselot, curé de N. D. de Montréal, V. Sorin, du Séminaire de Montréal, J. G. Gaudin, curé de St. Valentin.

Du Diocèse de St. Hyacinthe. — M. J. A. Gravel, V. G., M. J. chanoine Leclaire, de l'Evêché, et M. J. chanoine Prince, du Séminaire.

Du Diocèse des Trois-Rivières. — MM. M. G. Proulx et Ir. Donville, du Séminaire de Nicolet; L. Richard, supérieur du du Séminaire des Trois-Rivières; D. M. Marcoux, curé de Champlain, B. C. Bochet, curé de Lingwick, et N. Tessier, vicaire de la cathédrale.

Du Diocèse de Rimouski. — M. Edmond Langevin, V. G., et prévôt du chapitre, MM. P. Sylva, vicaire à la cathédrale, et P. A. Phillips, assistant secrétaire.

Dans l'Archidiocèse de Québec. — M. T. E. Hamel, V. G., Mgr J. D. Déziel, curé de Lévis, Mgr B. Piquet, Procureur du Séminaire, les RR. PP. Nigon, Z. Resther, E. Dési, S. J., A. Tortel et F. Grenier, O. M. I., W. Loewekamp, M. S. Burke, C. S. R., de St-Patrice de Québec, J. Tielen, C. S. R., Sup. de Ste-Anne de Beaupré, MM. F. X. Delage, curé de l'Islet, C. E. Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière, Chs Trudelle, supérieur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, J. A. Auclair, curé de Québec, A. Beaudry, de Charlebourg, L. G. Lemoine, chapelain des Ursulines, F. Pilote, curé de St. Augustin, L. T. Bernard, de Québec, J. Sasseville, curé de Ste-Foye, Od. Paradis, de St-Anselme, N. J. Sirois, du Cap-St-Ignace, L. Rousseau, de St-Thomas, L. Blais, de Fraserville, F. Morisset, de St-Joachim, F. X. Plamondon, du Faubourg St-Jean, F. X. Gosselin, de St-Roch de Québec, C. S. Richard, du Château-Richer, N. J. Gauvin, de l'Ange-Gardien, F. N. Côté, Ancienne-Lorette, Ant. Gauthier, St-Romuald, J. Hoffman, St-David, Ferdinand Laliberté, St-Henri de Lauzon, J. R. L. Hamelin, chapelain de l'Hôpital-Général, T. E. Beaulieu, de l'Hôtel-Dieu, J. Marquis, de l'Hôpital du Sacré-Cœur, E. Bonneau, des Sœurs de la Charité, P. Roussel, L. H. Piquet, A. A. Bais, J. C. Lallamane, E. Marcoux, G. R. Fraser, J. O. Simard, F. Faguy, C. N. Gagnon, R. Labbé, P. N. Bruchési, A. N. Rhéaume, L. N. Bégin, P. M. O'Leary, O. Mathieu, P. Roy, du Séminaire de Québec; A. Vallée, C. E. Carrier, L. G. Auclair, du Collège de Lévis, O. Audet, chapelain de Silery, P. Lagacé et Ths. Rouleau, de l'Ecole Normale Laval, Naz. Leclerc, Cap Rouge, L. A. Martel, curé de St-Joseph de Beauce, C. S. Brochu, de St-Denis, U. Rousseau, de la Pointe-aux-Trembles, Geo. Drolet, de Silery, P. O. Drolet, du Cap Rouge, E. F. Cazeau, de N.-D. de Montauban, A. C. H. Piquet, de Ste-Pétronille, A. Godbout de N.-D. de la Garde, G. Giroux, St-Ambroise, J. B. Z. Bolduc, C. A. Collet, H. Têtu et C. A. Marois, de l'Archevêché, J. O. Lépine, de Québec, T. A. de Gaspé, de Lévis, J. Dion, assistant à l'Ange-Gardien, Geo. P. Côté et F. X. Bélanger, de la Basilique, P. Lessard, E. E. Hudon, E. Nadeau, de St-Roch de Québec, C. Bourque, A. O. Godin, G. McCrea et F. X. Bélanger, du Faubourg St-Jean, Ans. Déziel, vicaire de N. D. Lévis, E. Belleau, de St-Laurent, I. O., Arthur J. Caron, de St-Charles, F. Boutin, de St-Ambroise, E. Lamontagne, de Portneuf, L. A. Langlois, de St-Joseph de Lévis.

Nouvelles religieuses

Les journaux de Montréal annoncent la mort de M. l'abbé F. X. Caisse, décédé hier matin à l'Assomption. Ses funérailles auront lieu demain dans cette même paroisse.

Les funérailles de M. l'abbé F. Bélanger ont eu lieu ce matin à l'Hôpital général. Mgr l'archevêque assistait à la cérémonie funèbre.

Mgr Blanchet, évêque d'un diocèse catholique qui comprend les territoires d'Oregon, de Washington, d'Idaho et d'une partie de celui de Montana, s'est démis de sa charge à raison de son âge avancé, 86 ans. Mgr Seghers, auparavant de Victoria, sera son successeur.

Nouvelles de la colonisation

On nous dit que M. le curé de N.-D. des Anges, fera terminer son presbytère et élèver toutes les autres dépendances nécessaires. Les colons quoique peu fortunés, ont la générosité de fournir tous les matériaux nécessaires pour ces diverses constructions. On ne saurait trop louer leur zèle.

Erection canonique: Quoique la colonie Notre-Dame des Anges de Montauban ne compte pas encore plusieurs années d'existence, elle n'est pas néanmoins desservie comme mission, mais à titre de paroisse et de cure. Elle a été érigée canoniquement il y a 2 ans, le 24 février 1879.

Dons: Une personne charitable qui aime que l'on taise son nom, vient de faire le don généreux d'une belle lampe en argent à la jeune église de N.-D. des Anges de Montauban.

Une autre personne qui fait aussi beaucoup de largesses sans ostentation, mais sous le seul regard de Dieu, vient de faire présent d'un magnifique ostensor à la chapelle de Notre-Dame des Anges. Nous souhaitons à M. le curé Casault, de trouver de temps en temps de ces âmes au cœur large et charitable et bientôt l'église de Notre-Dame des Anges, n'aura rien à envier à ses aînées.

cinq heures, avec sir John Macdonald au sujet de l'embranchement de Saint-Charles, sur l'Intercolonial.

Ces messieurs ont présenté au premier ministre une requête signée par cent-neuf députés, et demandant qu'il soit placé un crédit dans le budget supplémentaire pour la construction de cet embranchement dont le coût est évalué à \$172,000.

La longueur de la route est de 12 milles, et la compagnie de Lévis et Kennébec offre de payer la moitié des frais des quatre premiers milles.

Sir John Macdonald a répondu que le gouvernement prendrait la question en considération.

M. Sewell est à Ottawa où il travaille à obtenir pour Québec la navigation d'hiver. Le choix de Québec comme port d'hiver serait tout à l'avantage de la Province de Québec et d'Ontario et des autres provinces de l'ouest de la Confédération; la somme qui est demandée pour cet objet serait vite remboursée par les profits qui en résulteraient. Le commerce de bois, par exemple, subirait toute une révolution à l'avantage du pays, parce que les marchands de bois anglais, cessant de garder de grandes quantités de bois en réserve, comme ils y sont obligés maintenant par le fait des communications interrompues pendant l'hiver, enverraient en tout temps par la malle ou le télégraphe leurs ordres aux scieries canadiennes pour les bois coupés et sciés dans les dimensions voulues, ce qui donnerait plus de travail dans notre pays.

Le commerce de bestiaux gagnerait aussi beaucoup, par le choix de Québec comme port d'hiver, car la route partant de Québec à Liverpool est de 1000 milles plus courte que de tout autre port la distance n'étant que de 2,700 milles dont 700 milles sont d'une navigation tranquille ce qui est le grand desideratum pour le transport des bestiaux.

BELLECHASSE

Hier, M. Guillaume Amyot et M. C. Langelier ont parlé à Beaumont; le candidat libéral M. le Dr Bilodeau a craint de se montrer devant les électeurs de cette paroisse. La cause conservatrice fait là comme ailleurs des progrès sensibles.

Il paraît que le candidat libéral est chez lui pour le reste de l'élection. A St-Gervais, il y a eu de nouveau une grande assemblée après l'office des cendres. M. Choquette et M. L. P. Pelletier ont fait la discussion. Le plus grand enthousiasme n'a cessé de régner pendant tout le temps qu'a duré la discussion. M. Choquette qui avait désiré cette assemblée pour se refaire du fiasco de dimanche n'a pas eu encore un grand succès cette fois. Ne trouvant pas que la discussion tournait à son avantage il voulut séparer l'assemblée et s'éloigna emmenant avec lui à peu près vingt personnes sur quatre cents qui étaient présentes.

Le succès de M. Amyot est de plus en plus certain.

Nouvelles religieuses

Les journaux de Montréal annoncent la mort de M. l'abbé F. X. Caisse, décédé hier matin à l'Assomption. Ses funérailles auront lieu demain dans cette même paroisse.

Les funérailles de M. l'abbé F. Bélanger ont eu lieu ce matin à l'Hôpital général. Mgr l'archevêque assistait à la cérémonie funèbre.

Mgr Blanchet, évêque d'un diocèse catholique qui comprend les territoires d'Oregon, de Washington, d'Idaho et d'une partie de celui de Montana, s'est démis de sa charge à raison de son âge avancé, 86 ans. Mgr Seghers, auparavant de Victoria, sera son successeur.

Nouvelles de la colonisation

On nous dit que M. le curé de N.-D. des Anges, fera terminer son presbytère et élèver toutes les autres dépendances nécessaires. Les colons quoique peu fortunés, ont la générosité de fournir tous les matériaux nécessaires pour ces diverses constructions. On ne saurait trop louer leur zèle.

Erection canonique: Quoique la colonie Notre-Dame des Anges de Montauban ne compte pas encore plusieurs années d'existence, elle n'est pas néanmoins desservie comme mission, mais à titre de paroisse et de cure. Elle a été érigée canoniquement il y a 2 ans, le 24 février 1879.

Dons: Une personne charitable qui aime que l'on taise son nom, vient de faire le don généreux d'une belle lampe en argent à la jeune église de N.-D. des Anges de Montauban.

Une autre personne qui fait aussi beaucoup de largesses sans ostentation, mais sous le seul regard de Dieu, vient de faire présent d'un magnifique ostensor à la chapelle de Notre-Dame des Anges. Nous souhaitons à M. le curé Casault, de trouver de temps en temps de ces âmes au cœur large et charitable et bientôt l'église de Notre-Dame des Anges, n'aura rien à envier à ses aînées.

Le Daily Telegraph parle des élections municipales qui ont eu lieu l'autre jour à Québec. Evidemment le Telegraph perd la boule. Si tous ses autres articles sont faits d'après des renseignements aussi certains que celui là, les lecteurs du Telegraph

sont fort à plaindre, car il est difficile d'y trouver une grande dose de vérité.

Cercle catholique de Québec

A la réunion des membres du Cercle catholique, tenue hier soir, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

M. le Dr Dionne a proposé, secondé par M. Abdon Côté ;

Que le Cercle catholique de Québec a appris avec le plus grand chagrin la mort de Son Excellence Mgr C. F. Gazeau, prélat domestique de Sa Sainteté, vicaire-général de l'archidiocèse de Québec, et chanoine d'Aquin, l'un des membres honoraires du Cercle.

Proposé par M. le chevalier Vincelle, secondé par M. E. A. Déry ;

Que cette mort est d'autant plus regrettable pour le Cercle qu'elle le prive d'un protecteur puissant, qui dans toutes les circonstances s'est plu à montrer son zèle pour les œuvres entreprises par le Cercle, et qui portait beaucoup d'intérêt à chaque membre en particulier.

Proposé par M. le chevalier Vallée, secondé par M. le Dr J. P. Boulet ;

Que copie des présentes résolutions soit transmise à Sa Grandeur Mgr l'archevêque et à la famille du regretté défunt.

Petit sommaire philosophique

(Conférence du jeudi 3 mars 1881, à 7 heures du soir, au bureau du Courrier du Canada.)

XXI

ESTHÉTIQUE

Esthétique : science du beau, ou du goût dans les arts, philosophie de l'art ; rapport avec la sensibilité.

1. Esthétique générale : le beau...l'art...
2. Esthétique spéciale : théorie de chaque art...
3. Histoire des Beaux-Arts...

Esthétique générale : le beau...beau réel, beau idéal...type du beau réel (l'homme, l'âme, Dieu) ; le beau est l'expression d'une idée sous une forme...en vue de produire, pour le contemplateur, une émotion agréable...—But du beau idéal : créer sans sortir du naturel...rendre une idée par une forme, selon le genre et les matériaux de l'art (bois, pierre, couleurs, son, parole...)

Esthétique spéciale : théorie de chaque art... Beaux-Arts : arts qui ont pour objet de charmer l'âme par la vue ou par l'ouïe : architecture, sculpture, peinture, dessin, musique, chant, parole, littérature...

Histoire des Beaux-Arts...de tout temps l'homme a visé à l'expression d'une idée sous une forme élégante...Premières générations humaines...parole, écrits, musique, travail de la matière, constructions...Les merveilles du Temple de Jérusalem...Des monuments de l'Assyrie et de l'Égypte...La Grèce...L'Italie... Les nations modernes...

EUROPE

FRANCE. Paris, 2 mars 1881.—La commission d'enquête sur la conduite du général de Cissey a terminé ses travaux ; le rapport le déclare, à l'unanimité, innocent d'accusations dont on le chargeait.

—La seconde réunion constitutive de la compagnie du Canal de Panama doit être tenue jeudi. M. de Lesseps lira un rapport constatant que l'entreprise la trouve 102,230 actionnaires ; le Canal sera certainement terminé en 1886. Les derniers relevés réduisent à 2 millions de mètres cubes la quantité de terre à enlever, et à 512 millions de francs le total des dépenses. 8000 ouvriers seront occupés dans le temps du plein travail ; on en recrutera parmi les hommes de couleur dans la Colombie et des Indes occidentales.

—M. Drouin de Lhuys, ancien ministre des affaires étrangères est mort, âgé de 76 ans.

ANGLETERRE. Londres, 2 mars.—Le corps du général Colley a été reçu au camp anglais.

Une assemblée s'est tenue aujourd'hui à Londres pour protester contre la continuation de la guerre du Transvaal.

AMÉRIQUE

Le général Caldéron a été élu président provisoire de la République du Pérou.

Un grave accident de chemin de fer s'est produit près de Macon (Missouri), mardi matin par suite de la rupture d'un rail. Nouvel accident au train de secours qui a été appelé de Brookfield. Il y a eu beaucoup de victimes.

Un voyageur venant d'Honolulu à San-Francisco (Californie), dit que la petite vérole sévit dans ces îles.

Petites nouvelles

—Les R. P. Jésuites sont chargés temporairement du chapelinat du Bon Pasteur.

ANNIVERSAIRE.—C'est aujourd'hui le troisième anniversaire du couronnement de Léon XIII.

NOMINATION.—Nous apprenons avec plaisir, que M. C. Labrèque, vient d'être nommé le notaire de la Fabrique de N.-D. de Québec, en remplacement de M. le notaire Ed. Glackmeyer, décédé.

CALENDRIER.—Québec, mercredi 2 mars 1881, 4e jour de la Lune.

Le jour dure 11 heures 10 minutes, et la nuit 12 heures 50 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 38 minutes, passe au méridien à midi 12 minutes, et se couche à 5 heures et 48 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 36 degrés et 7 dixièmes.

La Lune s'est levée ce matin à 7 heures 33 minutes, a passé au méridien à 2 heures 47 minutes, et se couche ce soir à 9 heures 53 minutes ; elle se lèvera demain matin à 8 heures et 02 minutes.

Le soir les trois planètes Vénus, Jupiter et Saturne se voient fort rapprochées au sud-ouest.

BANQUE STADACONA.—A une réunion des actionnaires de la banque Stadacona, l'offre de \$50,000 faite par M. Dean pour les crédits et autres valeurs de la banque a été acceptée. Cette somme de \$50,000 va permettre de payer aux actionnaires le dernier 5/10 qui fera le montant complet des parts. Peu d'institutions monétaires ont réussi à liquider leurs

affaires avec un résultat aussi favorable. A la même assemblée, les actionnaires ont voté une somme de \$1,500 pour être divisée entre l'honorable M. Pierre Garneau, MM. T. Ledroit et Joseph Shehyn, pour leurs services comme liquidateurs.

A L'ÉPOUANTE.—Deux chevaux ont pris peur hier, sur la rue St-Jean, effrayés par le corps de musique qui assistait aux funérailles d'un des membres de l'Emerald Independent Band. Heureusement que les conducteurs de ces chevaux n'ont reçu aucune blessure.

NOUVELLE ÉCOLE.—Une école a été ouverte à Notre-Dame des Anges de Montauban, le 24 février dernier. Monsieur le surintendant de l'éducation fera bientôt ériger la jeune paroisse de Notre-Dame des Anges de Montauban en municipalité scolaire.

Au moins 35 enfants fréquentent actuellement cette école.

M. le curé E. Casault, qui se dévoue à la cause si belle et si patriotique de la colonisation dans la nouvelle paroisse de Notre-Dame des Anges, fait tous ses efforts pour la faire avancer rapidement dans la voie du progrès matériel et scientifique.

LONGÉVITÉ.—Il y a à Notre-Dame des Anges, un vieux patriarche, M. Jacques Frenette, qui est parvenu à l'âge de 98 ans. Il verra ses 100 ans, il est probable, car sa santé est encore relativement bonne.

LES PILULES DE HOLLOWAY.—Important pour les faibles. Il est difficile de dire ce qui cause le plus de mal à la constitution humaine des jours froids ou humides de l'automne et de l'hiver ou les vents humides de l'été et du printemps. Pendant ces mauvais jours on peut facilement entretenir la santé dans un bon état en se servant de temps en temps des pilules de Holloway, lesquelles purifient le sang et régularisent les intestins. Cette médecine célèbre ne demande qu'à être essayée pour montrer de suite ses bons effets et ramener la santé.

Ventes par le shérif

—Thomas Savard, fils, contre Thomas Savard, père.—Deux terres situées à St-Ambroise. Pour être vendues à la porte de l'église de St-Ambroise de la Jeune Lorette, le 4 mars, à 10 heures a. m.

—Joseph Fielding contre Bernard McGindley.—La moitié d'un lot de terre situé à Ste-Agathe, avec les bêtises sus-érigées. Pour être vendue à la porte de l'église de Ste-Agathe, le 4 mars, à 10 heures a. m.

—Laurent Marc Lapointe contre Louis Philippe Couture, Alfred Victor Samuel Couture et Angélique Coteau, veuve de feu Godfroy Couture.—Un emplacement situé à Lévis, avec maison, boutique et autres bêtises dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire, le 5 mars, à 10 heures a. m.

—John Rowan contre Thomas Lannen.—Deux terres situées à St-Dunstan du Lac Beauport. Pour être vendues à la porte de l'église de St-Dunstan du Lac Beauport, le 7 mars, à 10 h. a. m.

—Pierre Boivin contre Owen Corrigan.—Un lot de terre situé à St Agapit, avec les bêtises sus-érigées. Pour être vendue à la porte de l'église de St Agapit, le 7 mars, à 10 heures a. m.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881—1 an. E

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui lait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMAN DE MEX WISLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 25 janvier 1871—1 an. 113

HOLT & DEAN,

COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus ; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissements, Rejets de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 2 Mars 1881.

STOCKS.	Demandé.	Offert.	Dernier dividende par an.
Banque de Québec.....	110 1/2	110	6
Union.....	92	91	4
National.....	94	93	5
des Townships de l'Est.....	115	113	7
de Montréal.....	182 1/2	182	8
des Marchands.....	118 1/2	117 1/2	6
de Commerce.....	139 1/2	139	8
d'Ontario.....	98 1/2	98 1/2	6
de Toronto.....	146	144	7
Banque Consolidée.....	111	91	6
Molson.....	110 1/2	110	6
du Peuple.....	92	90 1/2	4
Jacques-Cartier.....	98	97	5
Echange.....	64	62 1/2	—
Association financière d'Ontario.....	102	101	8
Association financière d'Ontario, ordinaire.....	—	110	8
Comp. des Chars Urbains de Québec.....	150	145	9
du Gaz de Québec.....	107	103	7
des Vapeurs.....	83	80	8
de la Traversée.....	122	120	8
L'Assurance.....	63	67	10
Canadienne.....	57	54 1/2	5
du Télégraphe de Montréal.....	12 1/2	12 1/2	7
du Télégraphe de la Puissance.....	93	90	5
des Chars Urbains de Montréal.....	118 1/2	116	6
de Navigation Richelieu & Ontario.....	58 1/2	58 1/2	5
du Gaz, Montréal.....	153	152 1/2	10

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à termes

Rien de moins que les incontestables bienfaits

repandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des sels de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scorbutiques et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Éruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égale pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens. Québec, 5 octobre 1880—1 an. C

L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.

BUREAU PRINCIPAL : LONDON, CANADA.

PRÉSIDENT,

JOSEPH D. SAUNBY, ECR.

Capital souscrit.....\$220,000
Fonds de réserve et surplus.....5,000
Nombre des actionnaires.....160

La première année financière de la Compagnie s'est terminée le 30 SEPTEMBRE 1880. A part le premier dividende qui a été de HUIT POUR CENT sur le stock préférentiel et de SEPT POUR CENT sur le capital ordinaire, la Compagnie a payé sans interruption des dividendes trimestriels sur le taux de HUIT POUR CENT par année. Les parts sont distribuées dans chaque partie de la confédération dans les villes de London, Hamilton, Toronto, Montréal et Québec ; dans dix neuf comités de la province d'Ontario, six comités de la province de Québec, les Provinces Maritimes, les États-Unis et de la Grande Bretagne.

On se propose maintenant d'augmenter le stock de temps à autre à des prix qui seront garantis par les ressources et l'influence croissante de la Compagnie.

Les délais et conditions de souscription seront envoyés par le bureau principal, London, Ont, sur réception d'un timbre, ou bien on peut les avoir chez

HOLT & DEAN,

82, rue St-Pierre

Agent de la Compagnie à Québec. Québec, 31 janvier 1881.—2 nov. 80 lan5ips

AU BON MARCHÉ

AU COIN DES RUES

ST. JEAN & COLLINS,

HAUTE-VILLE.

UN grand assortiment de MARCHANDISES à l'usage des familles, vendu aux plus bas prix du marché :

Coton Jaune [bonne qualité]..... 7c et plus.
Blanc..... 9c
à Draps..... 25c
à Oreillers..... 25c
Broderie..... 3c
Toile à Nappes..... 25c
Serviettes à table [bonne qualité]..... 90c dz
à toilette..... 45c
Flanelle toute laine..... 16c
Mousseline à Rideaux, bonne qualité..... 6c
Point..... 7c

Une caisse de Soie noire, de Lyon, à moitié prix.

On demande plusieurs commis d'expérience.

N. GARNEAU.

DÉCÈS

Hier, au Faubourg St-Jean, à l'âge de 25 ans et 3 mois, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec résignation à la volonté de Dieu, Joseph Robitaille, fils aîné de sieur Olivier Robitaille, messager en chef, Assemblée Législative, P. Q.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures du matin.

Le convoi funèbre quittera la demeure (le son père, No 352, rue St-Jean, à 8) précises. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROIS POUR CENT D'INTERET accordé sur les DEPOTS SPECIAUX.

Actions de Banques données en garantie.

E. C. BARROW, Agent, Rue Buade, 144

Québec, 3 mars 1881.—8f.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

CAPITAL - - - - - \$5,000,000

Président : L'Hon. E. DUCLEUX, sénateur, (Paris)

Vice-Président : L'Hon. J. A. CHAPLEAU.

Administrateurs pour la Division de Québec : L'Hon. E. T. PAQUET, L'Hon. ISIDORE THIBAUDRAU, ELISEE BEAUBET, ECUYER, M. P. P.

Commissaire-Censeur : FRANÇOIS VEZINA, ECUYER.

Directeur pour la même Division : ELISEE BEAUBET, ECUYER, M. P. P.

Chef de Bureau : L. N. CARRIER, ECUYER.

Banque de la Société : LA BANQUE NATIONALE.

Bureau à Québec : EDIFICE DE LA BANQUE UNION, 56, rue St-Pierre, en face du magasin de MM. Beaudet & Chénic.

La Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement.

Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission.

Pour renseignements, s'adresser au Chef de Bureau, à Québec.

L. N. CARRIER.

Québec, 16 février 1881—6in. 127

Villa a vendre.

Une grande et commode villa, située sur le chemin St-Charles, (côté sud de la rivière), à vingt minutes de marche du terminus des chars urbains, contenant 16 chambres et une cuisine supplémentaire pour l'éta. La propriété contient aussi écuries, remises, glacière, latrine, etc., et quatre acres de terre cultivable.

S'adresser à WILLIAM CRAWFORD & FILS.

Ou à H. C. AUSTIN, Notaire.

Québec, 25 février 1881—1m. 139

Double-porte en fer A L'ÉPREUVE DU FEU.

UNE DOUBLE-PORTE EN FER à l'épreuve du feu presque neuve, à vendre à bon marché.

S'adresser chez M. PHILIP WHITTY, No 23, Rue St. Jacques, porte suivante de M. Jos Lepage, marchand.

Québec, 1er mars 1881—5f. 143

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

Vin de Messe pur.

Le soussigné vient de recevoir d'Espagne une consignment de Vin de Messe très pur. Ce Vin sera vendu à des prix très modérés, soit \$1.60 par gallon impérial ou \$1.30 par gallon colonial, à prendre par quart de 40 gallons, mesure coloniale. Ce Vin débite toute analyse, et le soussigné s'engage à reprendre toute quantité de ce Vin en payant lui-même tous les frais de transport, et de plus, offre une prime de \$10.00 à toute personne qui lui prouvera que ce Vin contient autre chose que le jus de la vigne.

J. A. Langlais, Libraire,

No. 61, Rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 7 août 1880. 1103

PHARMACIE NOUVELLE

No 118

Rue Saint Joseph, SAINT-ROCH.

Jules C. Dorion

Diplômé de l'Association Pharmacéutique de la Province de Québec.

Constamment en mains :

DROGUES DE TOUT GENRE, REMÈDES PATENTÉS, HERBAGES, RACINES, Etc.

Fleurs naturelles et artificielles ; à 3 heures d'avis toutes commandes pour bouquets, couronnes, croix et fleurs naturelles seront fidèlement exécutées.

GRAINES FRAICHES nouvellement achetées.

Parfumeries importées des meilleures maisons de France et d'Angleterre.

Assortiment de toilette : Articles de fantaisie pour salons et boudoirs, etc.

Prescriptions des médecins remplies avec le plus grand soin.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Consultations gratuites.

Québec, 21 février 1881—15f. 135

A VENDRE OU A LOUER.

Sur la rue Saint-Paul : Magasins et Boutiques à des prix modérés.

Sur la rue St. Valier, St. Sauveur, ce joli cottage avec verger et jardins autrefois la résidence de M. Robertson.

La maison est réparée et en parfait ordre. Prix modérés.

S'adresser à J. B. RENAUD.

Québec, 31 janvier 1881—1m. 117

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

CREDIT PAROISSIAL

270, Rue Notre-Dame

MONTREAL

C. B. LANCTOT.

IMPORTATION DE

DE

DE

DE

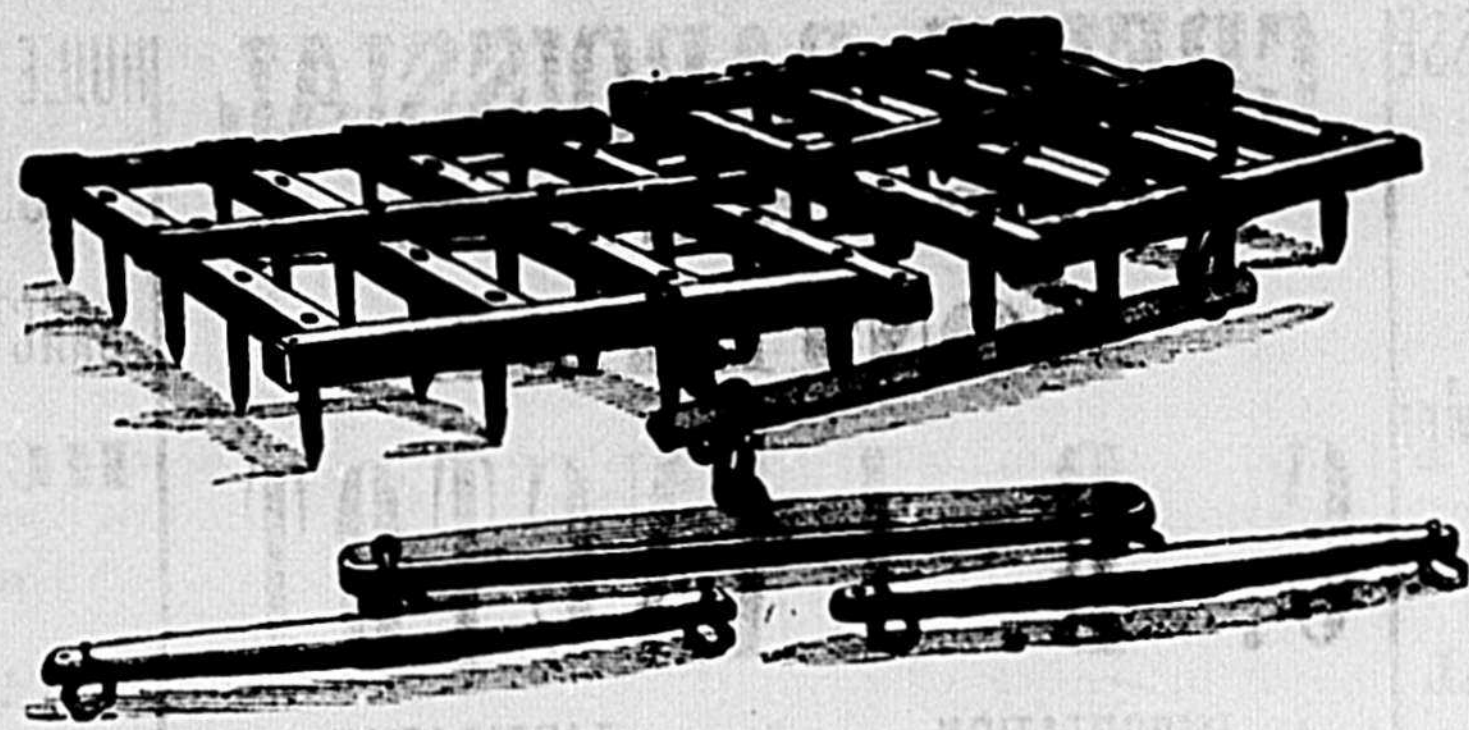
DE

DE

DE

DE

DEMEAGEMENT



CHS. T. COTE & Cie

FABRICANTS ET AGENTS

D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre, QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

- Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux.
- en fonte pour deux chevaux.
- forquée et oreille d'acier pour un cheval.
- réversible pour côteaux, pour un ou deux chevaux.
- dite "l'Amie du cultivateur ou charrues à trois sillons."
- Trains auxquels on attache toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates.
- Arrache-patates de la fabrique "Almonte Works."
- Herses circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure.
- Herses en fer en trois et quatre parties.
- Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herses et semoirs.
- Cultivateurs pour un et deux chevaux, aussi les sarclours de jardin avec les accessoires.
- Semoir avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessot.
- Fanèches. La célèbre "Toronto ou Whiteleys," aussi la "Frost & Wood," nouveau modèle "Buckeye."
- Moissonneuses, de "Toronto ou Whiteleys" aussi de "Frost & Wood," moissonneuses de "Smith Falls."
- Fanèches pour un cheval.
- Moulin à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à scie ronde et de travers mue par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentes de Whittemore, mus à la main, capables de battre sept à dix minots par heure.
- Barattes de "Blanchard" améliorées—Machines pour finir le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre.
- Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamacs.
- Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs; toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

CHS. T. COTE & Cie,

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre.

Bureau de Poste, Boite 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture. Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes. Québec, 8 novembre 1880.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



No. 287, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH.

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres, conches, de Salon, de Salle à diner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRES MODERES.

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Québec, 13 septembre 1880—1 an.

ROULETTES

A Boule de verre

POUR
Lits, Pianos, Orgues et
Fournitures
De toute Description.

NOUS attirons l'attention sur ces magnifiques ROULETTES qui surpassent toutes les autres. Elles se composent de Boule de Verre Flut supportées par des griffes de métal de cloche, de fer maléable plaquées et de fer maléable étamées, fabriquées de toute grandeur et de formes convenables au commerce. Elles améliorent l'aspect des meubles et possèdent plusieurs avantages sur les anciennes Roulettes à anneaux. Elles supportent tout le poids du centre, le poids venant directement sur les Boules; elles sont par conséquent plus durables, et se conservent en bon ordre, elles ne brisent pas les meubles comme c'est le cas avec les Roulettes à anneaux. Elles ne courent, ni ne soulèvent, ni ne détériorent les tapis, les boules en verre venant directement en contact avec le parquet, et elles se portent dans toutes les directions voulues.

La maladie de NERF, le RHUMATISME et l'INSOMNIE se guérissent en étayant les lits avec les ROULETTES A BOULES DE VERRE n'étant pas conductrices, elles empêchent l'électricité de se communiquer au corps pendant le sommeil; par conséquent les personnes qui sont atteintes de maladies causées par la perte de vitalité, reçoivent de grands bienfaits et améliorent leur santé en faisant usage de ces Roulettes.

Nous avons reçu plusieurs certificats attestant les faits ci-dessus mentionnés.

Elles possèdent des qualités inappréciables quant aux Pianos et Orgues. Elles ajoutent naturellement à la douceur et au volume du ton de l'instrument.

Les commerçants pourront les avoir au prix du gros.

A vendre par l'unique agent ici.

R. MORGAN.

Québec, 10 février 1881.

Cadeaux ! Cadeaux !

NOUS tenons à informer le public qu'à l'occasion des fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que :

Vases à Bouquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Epergnes en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Coutellerie.

A ceux qui nous feront l'honneur d'une visite, nous serons heureux de faire constater les réductions énormes que nous avons faites sur une foule d'articles que nous avons décidé de vendre sans délai, tels que :

Services à Dîner, Services à Toilette et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché : L'Huile Astrale, l'Huile Érosine, et l'Huile ordinaire.

RENAUD & CIE,

24, rue St-Paul.

Québec, 9 décembre 1880.

FOURRURES.

Magnifique assortiment comprenant Casques de Dames, Manchons, Pélérines, etc., etc. Pardessus pour Hommes, Casques, Gants, etc. Robes de Carriole en Peau de Loup, de Chèvre, de Buffle, etc.

LE TOUT À TRÈS BAS PRIX.

CHEZ

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE.

Québec, 26 octobre 1880

1062



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE

JEUDI, 23 DECEMBRE 1880.

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MAILLE.	EXPRESS.
Départ de Hochelaga pour Ottawa	1.30 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivée à Ottawa	11.30 .	1.10 p.m.	9.55 .
Départ de Ottawa pour Hochelaga	12.10 .	8.10 a.m.	4.55 .
Arrivée à Hochelaga	10.30 .	12.50 p.m.	9.35 .
Départ de Hochelaga pour Québec	6.00 p.m.	3.01 p.m.	10.00 .
Arrivée à Québec	8.00 a.m.	9.55 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30 p.m.	10.10 a.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Hochelaga	8.00 a.m.	5.00 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme	5.30 p.m.		
Arrivée à St-Jérôme	7.15 .		
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga	6.45 a.m.		
Arrivée à Hochelaga	9.00 .		
Départ de Hochelaga pour Joliette	5.00 p.m.		
Arrivée à Joliette	7.25 .		
Départ de Joliette pour Hochelaga	6.00 a.m.		
Arrivée à Hochelaga	8.20 .		

[Trains Locaux entre Aymer.]

Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Doroirs élégants sur les Trains de Nuit.

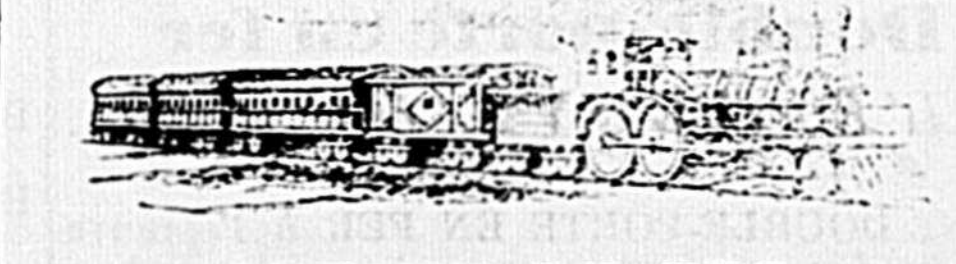
Les trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau général, 13, Places d'Armes

RUE DES BILLETTS :
13, Place d'Armes, { MONTREAL.
202, Rue St. Jacques, {
Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
L. A. SENECAL,
Surintendant Général.
Québec, 28 décembre 1880. 1120



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1880—Arrangements d'hiver—1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

	Heure du Chemin de Fer.	Heure de Québec.
Train d'Express pour Halifax et St. Jean	8 10 A. M.	7 55 A. M.
Train d'Accommodation et de la Malle	9 30 A. M.	9 15 A. M.
Train de Fret	6 45 P. M.	6 30 A. M.
Arrivera à la Pointe Lévis.		
Train d'Express d'Ha- lifax et de St. Jean	8 05 P. M.	7 50 P. M.
Train d'Accommodation et de la Malle	3 40 P. M.	3 25 P. M.
Train de Fret	5 20 A. M.	5 05 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C. F. Moncton, N. B. 24 nov 1880.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Québec, 27 novembre 1880. 1105



Traverse du Grand-Tronc.

	STATION DE LEVIS.
A. M.	
7.15 Express pour Halifax	A. M.
8.45 Train mixte pour Richmond et Malle pour Rivière du Loup.	7.40 Malle de l'Ouest
P. M.	
6.00 Train de marché pour la Rivière du Loup et malle pour l'Ouest.	P. M.
3.25 Malle venant de la Rivière-du-Loup.	
Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voya. es intermédiaires pour le fret.	
Québec, 13 décembre 1880.	669

AVIS AUX MM DU CLERGE, ETC., ETC.

Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet,
ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS — 85, RUE D'ARAGON.

SPECIALITE de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

Prix et conditions faciles.

Québec, 12 juillet 1880—1 an 1150

IMPORTATIONS !

1880—AUTOMNE—1880.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort.

D RAPS DE MOSCOU.

D RAPS DE CASTOR.

D RAPS DOUBLE FOULÉS.

DRAPS MOTTONES.

DRAPS MATELASSÉS.

DRAPS DE PILOTE.

S ERGES NOIRES, etc., etc.

TISSUS DE LAINE D'ÉCOSSE, DOUBLE ET SIMPLE largeur.

TISSUS DE LAINE CANADIENS (NOUVEAUX).

NOUVEAUX TISSUS DE LAINE (POUR ULSTERS).

ETTOFFES NOUVELLES POUR MANTEAUX DE DAMES.

VELOURS DE SOIE POUR MANTEAUX DE DAMES.

SOIES GROS GRAIN, NOIRES ET DE COULEURS.

VELVETINES NOIRS ET DE COULEURS.

SATINS NOIRS ET DE COULEURS.

PLUCHES DE SOIES DE COULEURS.

FRANGES DE SOIE NOIRE ET DE COULEURS.

Grand assortiment

DE
Plumes, Fleurs, Rubans, Mousselines tuyautées (frillings), etc., etc.

MERINO noir et de couleurs, CACHEMIRE, PARAMATA, THIBET CLOTH, VICTORIA CORD, ALPACA.

CRÊPES DE COURTAULD.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES.

NOUVELLES ETOFFES (dernier goût) pour costumes.

PARAMATA A SOUTANE.

CEINTURES DE PRÊTRES.

Grand assortiment de Couvertures BLANCHES et GRISES

NOUVELLES COUVERTURES DE VOITURES (Wrappers.)

Tapis.

Prelarts.

Rideaux.

Tapis Bruxelles,

Tapis Tapestry,

Tapis Impérial,

Tapis Ecossais,

Tapis Union,

Tapis Tapestry et
Laine pour escalier,

Tapis de Manille,

Tapis (real Napier,) Tapis de Cocoa.

Prelarts Anglais,
do Américain, etc.,
do do pour Escaliers

Nattes en Laine,
Nattes en Tapestry,
Nattes en Bruxelles,
Nattes en Cocoa.

Rideaux en Point (au patron),
Rideaux en Point (à la verge),
Mousseline à Rideaux.

Damas de Soie, (pour rideaux),
Repp de soie, (do do),
Repp de Soie de Laine, (nou-
Damas de Laine veauté)

France de Laine (pour rideaux),
Glands do do do
Pôles et Corniches en
Cuivre, (pour Rideaux),
Baguettes en Cuivre
(pour Escaliers).

—AUSSI—
ASSORTIMENT DE CRETONNES.

CONDITIONS FACILES,
ESCOMPTE AU COMPTANT.

J. Hamel & Frere,
58, RUE SOUS-LE-FORT, 58,
BASSE-VILLE.
Québec, 20 décembre 1880

Demande d'emploi.

UN ORGANISTE, pouvant enseigner la mu-
sique vocale, demande une place, à Québec
ou aux environs. S'adresser au Bureau du
Courrier du Canada.
Québec, 8 avril 1880 1014



LIGNE ALLAN.

en contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malls

ANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

Arrangement d'hiver—81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81

81